

LA CONSOMMATION DU RIZ LOCAL A OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Didier ILBOUDO¹, Pr Georges COMPAORE²

*¹Doctorant, Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés ;
département de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina
Faso. ilboudodidier1982@gmail.com*

*²Professeur Titulaire, département de Géographie, Université Joseph
KI-ZERBO, Burkina Faso. Compaoregeorges2018@gmail.com*

Résumé

Insignifiante au début des années soixante, la consommation de riz au Burkina Faso s'accroît à un rythme annuel de 7 pour cent, taux supérieur à celui de la croissance démographique. Du fait de la facilité et des faibles coûts de sa préparation, des prix bas et de la régularité de son approvisionnement (souvent satisfait par les importations) ; le riz est devenu une denrée de consommation courante et un produit stratégique pour une bonne partie de la population mondiale (FALL, 2005 ; AFRICARICE, 2011).

Par ailleurs, la consommation du riz local a du mal à entrer dans les habitudes alimentaires des Ouagalais. En effet, le riz local n'augmente pas de volume à la cuisson contrairement aux riz importés qui, le plus souvent, sont de vieux stocks avec des taux d'humidités très faibles (SANGARE D, 2011 :41).

Le présent article s'est alors intéressé à analyser la consommation du riz local dans la ville de Ouagadougou et sa contribution dans le développement urbain. L'approche méthodologique utilisée pour la réflexion est axée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Il ressort que plusieurs acteurs interviennent dans la consommation du riz local. Toutefois, on reproche au riz local l'absence de goût et le fait qu'il ne gonfle pas assez à la cuisson.

Mots clés : *Consommation, riz local, Ouagadougou*

Abstract

Insignificant in the early 1960s, rice consumption in Burkina Faso is growing at an annual rate of 7 percent, a rate higher than population growth. Because of the ease and low cost of its preparation, the low prices

and the regularity of its supply (often satisfied by imports) ; rice has become a staple and a strategic product for a large part of the world's population (FALL, 2005 ; AFRICARICE, 2011).

In addition, the consumption of local rice is struggling to enter the eating habits of the Ouagalais. Indeed, local rice does not increase in volume when cooked, unlike imported rice which, most often, are old stocks with very low humidity levels (SANGARE D, 2011 : 41).

This article is then interested in analyzing the consumption of local rice in the city of Ouagadougou and its contribution to urban development. The methodological approach used for the reflection is based on documentary research and field surveys. It appears that several actors are involved in the consumption of local rice. However, local rice is criticized for the lack of taste and the fact that it does not swell enough when cooked.

Keywords : *Consumption, local rice, Ouagadougou*

Introduction

Entre 1990 et 2006, la production du riz au Burkina Faso s'est accrue en moyenne de 8,4 % (BADOLO F, 2012 :325). Toutefois, cette production couvre à peine 40 % des besoins de consommation (BADOLO F, 2012 :325). Le reste (60%) est compensé par les importations. Cela provoque d'énormes fuites de devises dont l'ampleur a été estimée à plus de 33 milliards de FCFA (OUEDRAOGO F, 2015 : 4).

Pourtant le pays regorge d'énormes potentialités pour la production du riz : 600 000 ha de terres, 400 000ha de terres irrigable avec une demande solvable de plus de 480 000 tonnes de riz par an (OUEDRAOGO F, 2015 : 4). Aussi, le contexte social du pays caractérisé par la pauvreté, la taille élevée des ménages et la faiblesse des revenus monétaires conduisent les populations à s'orienter vers la consommation du riz importé aux faibles valeurs nutritives, au détriment du riz local de qualité supérieure mais ; jugé hors de portée.

Le présent article, se donne alors pour mission d'analyser la consommation du riz local dans la ville de Ouagadougou et son implication dans le développement urbain. De ce fait, les questions de recherche suivantes ont guidé le travail : Quels sont

les principaux acteurs du riz local ? Quelle est la perception du riz local par les consommateurs urbains ? Deux hypothèses ont été formulées dans le cadre de ce présent article. La première stipule que les commerçants privés et l'Etat constituent les principaux acteurs du riz local. Quant à la seconde hypothèse, elle ne stipule que les ménages urbains reprochent au riz local l'absence de goût et le fait qu'il ne gonfle pas assez à la cuisson.

1. Cadre methodologique

1.1. Cadre d'étude

Selon les dispositions de l'article 23 du Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso (CGCT), la commune de Ouagadougou et celle de Bobo-Dioulasso sont les deux communes à statut particulier au Burkina Faso. Aussi, le CGCT organise les communes urbaines à statut particulier en arrondissements regroupant plusieurs secteurs, le cas échéant des villages (Article 24, CGCT).

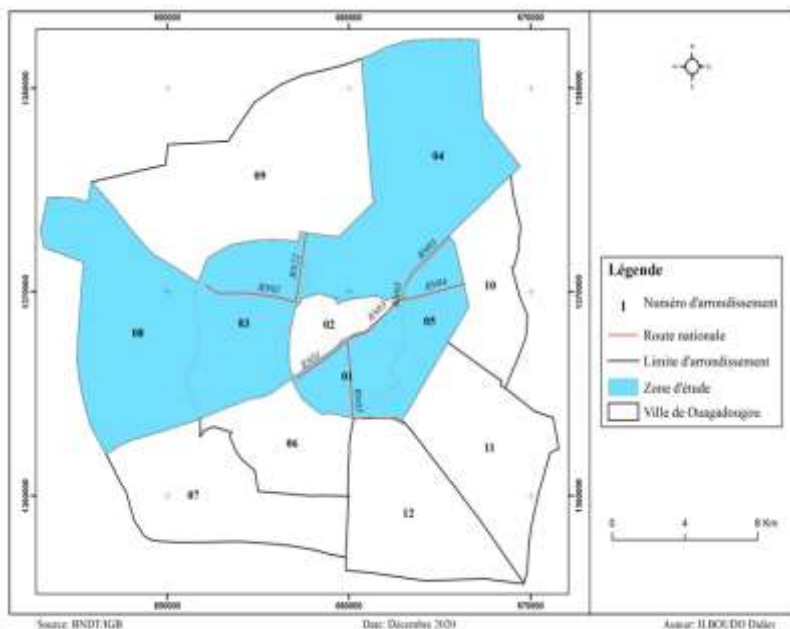
De ce fait, la commune de Ouagadougou compte désormais douze arrondissements subdivisés en cinquante-cinq secteurs depuis les élections municipales de 2012. L'approvisionnement de Ouagadougou devient alors très problématique du fait de son rythme de croissance démographique élevée et de son étalement.

1.2. Démarche méthodologique

La démarche suivie dans le cadre de cette recherche se veut à la fois quantitative et qualitative. L'approche quantitative a permis à travers les questionnaires de disposer de données statistiques. L'approche qualitative a consisté à des appréciations et des observations dans le but de mieux expliquer certaines informations et d'affiner les hypothèses. Cette démarche a permis un meilleur cadrage du thème d'étude et ce, en vue d'une meilleure atteinte des objectifs.

Les enquêtes de terrain sur les pratiques commerciales, les ménages, les transformateurs professionnels (les restaurateurs/restauratrices) ont concerné les arrondissements 1; 3; 4; 5; et 8 (carte n°1). Ces arrondissements abritent respectivement les anciennes mairies des anciens arrondissements de *Baskuy*, de *Sig-Noghin*, de *Nongr-Massom*, de *Bogodogo* et de *Boulmiougou*. Le choix de ces arrondissements tient principalement compte de la disponibilité des sources d'informations grâce à la présence des anciennes mairies dans ces arrondissements.

Carte n° 1 : zone d'étude



Pour la taille globale de l'échantillon de cette thèse, nous avons appliqué la formule statistique suivante :

$$n = Z^2 \frac{P(1-P)}{e^2} \quad (\text{COWANM, 2008 :2-5}) \text{ où :}$$

- **Z** est le niveau de confiance : 1,96 est la valeur de probabilité associée à un intervalle de confiance de 95 %.

- P est le niveau initial des indicateurs : 0,5 est la valeur de prévalence estimée dans la population cible.

- e est la marge d'erreur : 0,05

Si l'on suit les recommandations ci-dessus pour chaque paramètre, le calcul initial de la taille de l'échantillon est le suivant :

$$n = 1,96^2 \frac{0,5(1-0,5)}{0,05^2} = 384$$

Un effectif total de 384 personnes a été enquêté dans le cadre de cette thèse, choisis par un sondage à probabilité inégalesréparti comme suit : 120 commerçants, 40 transporteurs, 60 détaillants, 60 clients, 64 ménages, 40 restaurateurs/restauratrices (tableau n°1).Ce choix s'explique par l'indisponibilité de données fiables concernant ces acteurs, dû peut être au caractère informel de leurs activités. Cet échantillon, quand bien même infime comparé à la population totale de la ville, nous paraît avoir une représentativité suffisante pour l'objectivité des résultats.

Tableau n°1 : Acteurs enquêtés

Groupe d'acteurs	Effectif	Pourcentage (%)
Commerçants	120	31,25
Clients	60	15,63
Détaillants	60	15,63
Ménages	64	16,67
Transporteurs	40	10,41
Restaurateurs/ restauratrices	40	10,41
Total	384	100

Source : ILBOUDO Didier, Enquête juin- août, 2022

2. Résultats et analyse

2.1. Rôle des principaux acteurs du riz local

Deux principaux acteurs interviennent dans l'approvisionnement de Ouagadougou en riz local : le secteur privé et le circuit institutionnel.

2.1.1. Rôle des acteurs du secteur privé

Les producteurs :

Il s'agit des riziculteurs qui sont pour la majorité de petits exploitants avec des superficies moyennes d'environ un ha sur les grands périmètres, et de moins d'un demi-hectare dans les petits périmètres et les bas-fonds (DGPER, 2009). L'activité de production rizicole est pratiquée en saison pluvieuse par 19.8% des ménages agricoles burkinabés et en contresaison, par seulement 0.6% des ménages agricoles (DGPER, 2009). Elle implique 286 542 ménages (DGPER, 2009). Par le passé, au niveau des périmètres irrigués, chaque producteur était tenu de faire peser toute sa production à la coopérative.

La coopérative, à la pesée, prélève la part commercialisable et restitue la quantité destinée à l'autoconsommation. On note trois principales formes d'organisation des producteurs de la filière riz. La première forme est une structuration à deux niveaux. A la base, il y a des coopératives ou les groupements de producteurs. Ces groupements et ces coopératives de base se réunissent pour former au niveau de la zone géographique (la plaine ou la localité). C'est le cas pour *la vallée du Kou*, le *Sourou*, *Bagré*, *Karfiguéla* (CIR-B, 2008). La seconde forme d'organisation est le regroupement dans une seule structure de base (une coopérative). C'est le cas dans *la plaine de Banzon et de Mogtédo* (CIR-B, 2008).

Enfin, il y a le comité de gestion mis en place par les services en charge de l'agriculture. Le comité de gestion bénéficie d'un encadrement. Il compte environ 150 organisations paysannes réparties dans les UPPR et les UDPR (MAHRH et PDA, 2011). Les membres de l'UNPRB sont au nombre de 9595 et sont repartis dans les plaines aménagées (MAHRH et PDA, 2011). La situation actuelle est que tout producteur est libre de vendre à qui il veut. La plupart des producteurs vendent aux personnes physiques ou morales que sont :

- les coopératives ou les groupements rizicoles ;
- les femmes commerçantes ;
- les commerçants (collecteurs et/ou demi-grossistes) ;
- les unités de transformation (les transformateurs)

Les regroupers ou groupements :

Il s'agit des groupements de producteurs rizicoles que l'on rencontre sur les sites de bas-fonds et/ou de riz pluvial, le manque de personnalité juridique et leur niveau d'organisation actuel font qu'ils ne seraient pas capables de mener à bien des tâches de commercialisation. Ils vendent leur production commercialisable à quelques rares commerçants et surtout aux femmes, en petites quantités, selon leurs besoins de trésorerie.

Les collecteurs :

Ce sont des commerçants installés sur les sites de production dont le rôle consiste à collecter les produits céréaliers (mil, maïs, sorgho, riz) pour les revendre à des commerçants ou opérateurs économiques avec lesquels ils entretiennent des relations d'affaires. Pour le cas précis du riz, ils collectent de plusieurs manières (bord champ, au marché, à domicile...) avec les instruments de mesures locaux (boites, plats, tines...).

Lorsque la quantité collectée est jugée appréciable, le collecteur l'expédie à son destinataire par l'intermédiaire des commerçants transporteurs ou bien effectue le déplacement avec le produit jusqu'au destinataire. Le paiement est effectué dès livraison ; le crédit est rarement consenti. Le nombre de collecteurs varie en fonction de l'importance de la production du site maïs, surtout du degré de défaillance d'acheteurs potentiels.

Transformateurs/transformatrices :

Les transformateurs/transformatrices représentent deux sous-groupes selon le mode de transformation : semi industriel et industriel. Les unités sont concentrées dans la moitié sud du pays et particulièrement à Bobo-Dioulasso et *dans la Vallée du*

Sourou. Les transformatrices représentent un groupe assez homogène d'opératrices dont le critère pertinent de différenciation pourrait être le volume traité.

En effet, selon l'envergure des sites, l'offre du riz local est plus ou moins abondante et les opérations de transformation peuvent se poursuivre tout au long de l'année. Elles sont assez différenciées du point de vue du volume de riz collecté : en moyenne une transformatrice collecte 2,5 tonnes de paddy par an ; certaines collectent plus de 15 tonnes/an contre à peine quelques centaines de kg pour d'autres (SAPAA, 2013 :10).

Leurs clients sont constitués de grossistes et de détaillants. Malgré leur surface financière relativement faible, les femmes étuveuses font aujourd'hui leur preuve dans l'enlèvement du paddy, sa transformation et la mise en marché du riz étuvé et blanc. En novembre 2010, l'Union Nationale des Etuveuses de Riz du Burkina (UNE Riz) a vu le jour. Elle réunit les étuveuses des plaines rizicoles de *Bama, Banzon, Bagré, Mogtedo, Sourou, Karfiguela, Douna*, etc. L'une des ambitions de l'union est de renforcer les capacités des organisations à la base et le développement du marché du riz local (étuvé et blanc).

Les grossistes :

Ce sont des commerçants qui résident dans les centres urbains et qui vont de marché rural en marché rural pour y déposer diverses marchandises (alimentation, équipements...) et ramener en ville les produits de la campagne dans leurs véhicules de transport de capacité 10-15 tonnes. Ces grossistes disposent de capacités de stockage de riz de plus de 500 tonnes (SAPAA, 2013 :10). A noter surtout que cette catégorie de commerçants gère des boutiques dans leur lieu de résidence et que ces boutiques sont approvisionnées de cette manière. Ils approvisionnent la SONAGESS, les détaillants.

Les transporteurs :

Les transporteurs sont sollicités par les transformateurs dont les rizeries sont situées hors des sites de production pour le transport de leur paddy. Les marchandises qu'ils transportent appartiennent généralement à de tierces personnes (les marchandises des collecteurs, des demi-grossistes...). Cependant, ils ne ratent pas l'occasion d'acheter pour leur propre compte des produits céréaliers notamment le riz qu'ils pourraient revendre à Ouagadougou avec le maximum de profit. Le tarif officiel de transport de marchandises n'est systématiquement appliqué. La plupart du temps on préfère négocier. Le tarif varie en fonction de la distance, de l'état de la route (8 000 et 10 000 FCFA/T). Une fois le marché conclu, le transporteur arrange l'enlèvement du paddy avec les producteurs suivant un calendrier précis.

Détaillants :

Les détaillants sont approvisionnés par les demi-grossistes en des quantités variant entre une 1/2 tonne et une tonne. Les frais de transport sont assurés par le détaillant. Chez les détaillants des centres urbains, le riz local usiné est vendu en détail par sac et non par kilogramme ; c'est le cas chez ceux des sites de production, notamment à *Niassan*, et *Banzon*. Le détaillant paie toujours au comptant à la livraison.

Du fait de la faiblesse du réseau de distribution, et de la faiblesse des quantités, ils ne sont pas nombreux les détaillants qui font le commerce de détail du riz local. C'est sans doute pour ces raisons, qu'on constate que dans les centres urbains, le riz local est vendu par les grossistes en détail au sac. Mais, sur les marchés urbains, les femmes achètent de petites quantités du riz local qu'elles décortiquent dans les unités de transformations ou au moulin. Ensuite, elles les revendent au moyen des instruments de mesures locales (boîte, tine, plat).

Les consommateurs :

Les marchés consommateurs du riz local sont constitués de ménages, des restaurants, des institutions étatiques comme la SONAGESS qui joue un rôle de distribution, le PAM, etc.

2.1.2. Rôle des acteurs du secteur institutionnel

Il s'agit de l'Etat et ses partenaires à travers des projets et programmes ainsi que les acteurs de la société civile (associations et interprofessions) interviennent de façon indirecte tout au long de la chaîne de valeur de façon organisée depuis la fourniture des intrants jusqu'à l'écoulement de la production sur les marchés de consommation.

Appui technique des producteurs :

L'Etat subventionne les producteurs de riz pour l'acquisition des intrants, l'estimation moyenne étant de 16 301 FCFA/tonne en 2008, 7 649 FCFA en 2009 et 10 472FCFA/tonne en 2010 (DIMA/DGPV, 2012) (tableau n°2). Ces différentes mesures se sont poursuivies jusqu'en 2012. Elles ont été prises de façon spécifique pour l'accroissement de la production de riz. Il s'agit notamment de l'intensification de l'encadrement des producteurs dans les plaines et bas-fonds aménagés et l'achat du riz par la SONAGESS auprès des producteurs.

La plupart des intrants sont importés et au mieux reconditionnés dans le pays. Les fournisseurs d'intrants peuvent être regroupés en trois catégories majeures :

- Les sociétés d'importation et de reconditionnement (AMEFERT, SAPHYTO, SCAB...),
- Les importateurs distributeurs
- Les détaillants

Tableau n°2 : subventions aux intrants pour la production de riz

Année	2008	2009	2010
Valeur Semence améliorée en milliards	3,10	3,90	3,7
Quantité Semence améliorée (en tonnes)	9 244	14 166	11 601
Quantité Semence améliorée de riz (en tonnes)	3 500,00	3001,11	3250,56
Pour cent d'allocation budgétaire semences améliorées (Valable pour les engrais minéraux)	38 %	21 %	30 %
Production de riz en tonnes	195 102	218 804	270 658
Subvention en semences de riz par tonne	6 015,85	3 776,06	4 035,93
Valeur engrais minéraux en milliards	5,3	4,0	5,9
Quantité totale engrais minéraux en tonne	7 054	7 270	9087
Quantité d'engrais destinée au riz en tonne	2 671	2 683	1 540
pour cent d'allocation budgétaire engrais minéraux	38 %	21 %	30 %
Subvention en engrais minéraux par tonne	10285,16	3872,88	6 435,68

Source : DIMA/DGPV, 2012

En plus de l'appui en intrants, l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) au Burkina, forme avec *AfricaRice* un réseau de recherches sur le riz. Ces programmes s'articulent sur six groupes thématiques ; sélection et amélioration variétale, agronomie, économie et politique, mécanisation et valeur ajoutée, genre et information.

L'objectif principal est de contribuer au développement de la chaîne de valeur riz et de satisfaire les besoins alimentaires des populations tout en préservant l'environnement. Ce réseau en relation avec les universités, les structures de vulgarisation et de conseil, les ONG, les plateformes paysannes génère et diffuse de façon participative les technologies, techniques et outils d'aide à la prise de décision sur le riz avec tous les acteurs de la chaîne de valeur riz.

Ces innovations technologiques sont orientées par la demande du marché et sur la base des documents d'orientation politique, notamment les Politiques Nationales de Développement Agricole, les programmes d'autosuffisance en riz ; les programmes de stratégie de réduction de la pauvreté, le plan stratégique du CORAF/WECARD et des structures partenaires telles que *AfricaRice*, le programme de productivité agricole (WAAPP) ; et sur la demande des bénéficiaires des résultats de recherche et des enjeux et défis mondiaux sur le secteur rizicole.

Ce réseau partage des matériels génétiques, des outils et méthodes avec une coalition mondiale sur le riz (GRISP, SARD, CARD, Urgence Riz Japonais, etc.). Cette coalition reçoit également le soutien des structures régionales⁸ comme le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO. Le Burkina Faso à l'instar des autres pays de la sous-région en collaboration avec *AfricaRice*, les SNRA ont fait l'introduction et la promotion de plus d'une dizaine de variétés homologuées en irrigué et accru le portefeuille variétal du riz pluvial avec l'introduction du NERICA (New Rice for Africa). De nos jours, il existe plus d'une soixantaine de gamme de variété améliorées de riz adaptées pour les trois types de riziculture (SANGARE D, 2011 :4). Ces divers programmes ont renforcé les Organisations

⁸En Afrique de l'Ouest, le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA jouent un rôle déterminant dans le développement économique en général, et dans le développement rural en particulier de la sous-région. L'UEMOA et la CEDEAO ont adopté respectivement la Politique Agricole de l'Union (PAU) par Acte additionnel n°03/2001 du 19 décembre 2001 et la politique agricole commune en vue d'appuyer les Etats membres dans la réalisation des objectifs de la Politique Agricole de l'Union, en matière de sécurité alimentaire.

Paysannes (OP) à identifier leurs besoins en matière d'appuis, d'accompagnement et de participation au processus de génération et d'appropriation des technologies (AMADOU A, 2016 :17).

L'Etat à travers la SONAGESS :

La Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité (SONAGESS) a pour mission de participer, en tant qu'instrument, à la gestion des stocks céréaliers et de contribuer à la régulation des prix des produits agricoles et celle d'assurer tous les achats de produits alimentaires des structures étatiques. Depuis 2009, face au phénomène de la vie chère, l'Etat Burkinabé a confié à la SONAGESS de nouvelles missions⁹ parmi lesquelles on peut citer :

- Contribuer à l'amélioration de la production par l'organisation de la formation à l'endroit des producteurs, la collecte et l'achat du paddy et du riz (blanc et étuvé) ;
- Approvisionner en produits locaux (riz, niébé) certaines institutions de l'Etat telles que l'armée, les cantines scolaires, les centres pénitentiaires, etc (AMADOU A, 2016 :25) ;
- Mettre à la disposition du public des produits locaux transformés (riz blanc, riz étuvé, ...) à des prix réduits.

Selon les responsables de la SONAGESS, l'institution n'achète plus de riz importé. Tous ses besoins sont assurés par le riz local. L'analyse de l'évolution des achats nous révèle un accroissement des volumes achetés par la SONAGESS en 2013 par rapport à 2012 (les achats se sont multipliés par trois) et une forte régression en 2014 (au 31 octobre 2014) où les achats sont revenus à leur niveau de 2012 (tableau n°3).

Selon l'institution, la raison de cette baisse de l'approvisionnement réside dans le fait que les besoins des casernes lui sont inconnus. En rapportant les achats SONAGESS

⁹Contrat-plan n°03 Etat-SONAGESS

à la production (après conversion du riz transformé en paddy), on se rend compte que l'ensemble des achats SONAGESS représentent 2, 81% de la production en 2012, 8,22% de la production en 2013 et 3% de la production en 2014. En fonction de son stock de sécurité alimentaire géré par la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS), le Burkina Faso peut exporter ou réexporter une certaine quantité de riz pour soutenir certains pays voisins. Ce flux est estimé 250 tonnes en 2009, puis 645 tonnes en 2010 avant de redescendre à 162 tonnes en 2012 (MASA, 2013).

Tableau n°3 : Evolution des achats SONAGESS

Nature du stock	Nature du riz	Unité	2012	2013	2014
Stock commercial	riz blanc	Tonne	3067,00	7730,29	1050,00
		FCFA	977801 500,00	2471528 360,00	336000 000,00
	riz étuvé	Tonne	958,13	1437,43	900,00
		FCFA	306800 000,00	363 976 000,00	288000 000,00
	riz paddy	Tonne	563,79	4328,40	2759,00
		FCFA	77 820 380,00	605 926 140,00	386260 000,00
Achats de riz (boutiques témoins et CONASUR)	riz décortiqué (étuvé et blanc)	Tonne	0,00	5090,00	2250,00
		FCFA	0,00	628800 000,00	720000 000,00
Total	riz décortiqué (étuvé et blanc)	Tonne	4025,13	14257,72	4200,00
		CFA	1 284 601 500,00	4 464 304 360,00	1 344 000 000,00

Source : Direction des Achats SONAGESS, 2014

Il n'y a pas à la SONAGESS de procédure particulière et formelle pour l'approvisionnement en riz local. Les achats se

font soit par collette directe auprès des producteurs et transformateur, soit par une réponse aux propositions d'offres faites par les acteurs. Cela signifie qu'un acteur peut directement faire une offre à la SONAGESS pour la vente d'une quantité donnée de riz. Dans ce cas en général, l'institution prend les dispositions pour négocier avec le fournisseur et enlever le riz. Un contrat vient préciser les conditions et modalités d'achats. Au regard de cette souplesse, la SONAGESS est ouverte à toutes les propositions qui tendraient à favoriser la vente du riz par les structures des acteurs.

Pour le riz paddy acheté aux producteurs, la SONAGESS traite avec un certain nombre d'unités pour le décorticage. Ici aussi, il n'y a pas de procédure particulière pour la contractualisation de la prestation avec le transformateur. Le critère essentiel dans le choix du prestataire est la capacité de traitement de ce dernier. Autrement dit, il faut que l'unité dispose de matériels pour assurer la prestation. Actuellement, la SONAGESS traite avec les unités ci-après :

- Bobo : *rizerie wendyam, SODERIZ*
- Bagré : *wendkonta et le grenier du Faso.*
- Manga : *SOCOTRIM*

Le riz conditionné par la SONAGESS est stocké dans les boutiques témoins et vendu à prix social aux ménages, sous présentation de la carte d'identité nationale.

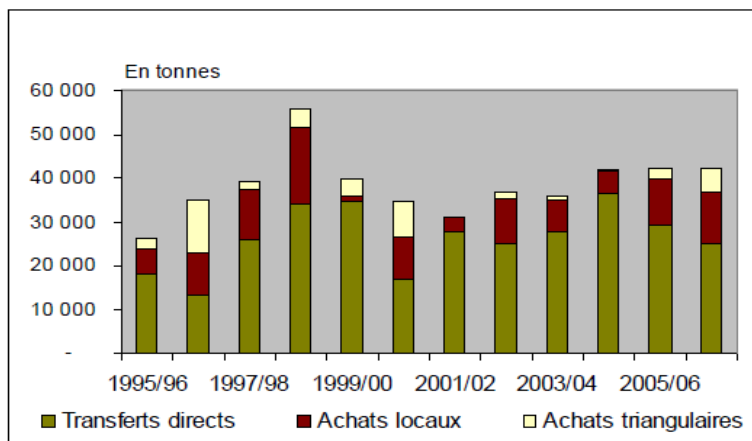
PAM (Programme Alimentaire Mondial) :

Le Programme Alimentaire Mondial est un organisme d'aide alimentaire de l'ONU. Il est de ce fait, la plus grande organisation humanitaire au monde. Il est entré en activité en janvier 1963 (SEBOGO H, 1993 :35) et est l'un des bailleurs de fonds les plus importants par la fourniture du capital céréalière de départ de nombreuses de banques de céréales. Le Programme Alimentaire Mondial a initié en 2009 un nouveau projet dénommé « Les Achats au service du Progrès (*Purchase for Progress ou P4P*) » pour une période de cinq ans (2009-2013).

Le P4P a pour but de favoriser l'accès au marché des petits producteurs en leur accordant des marchés au niveau de l'approvisionnement du PAM. Cela se concrétise par des achats locaux et par le renforcement des petits producteurs dans le domaine de la vente collective des produits agricoles. La majeure partie de l'aide est livrée sous forme de céréales (riz en particulier), de plus en plus acquises par des achats locaux (graphique n°1). Ainsi le PAM satisfait actuellement la totalité de ses besoins en riz par des achats locaux, ce qui induit un accroissement de la production dans les zones excédentaires.

Les partenaires du P4P sont des organisations de petits producteurs composés d'au moins 50% de femmes qui organisent des ventes collectives, qui sont encadrés par des institutions partenaires et qui sont capables de produire au moins 50 tonnes de la denrée sollicitée. Mais, sur le même graphique (n°1), on voit que la part des achats locaux reste toujours inférieure aux transferts directs. Cette situation relève du contexte du monde paysan burkinabè, dont l'objectif premier de leurs productions est d'assurer le grenier familial. Seuls les surplus sont mis au marché.

Graphique n°1 : Part des achats locaux dans l'aide alimentaire.



Source : PAM/interfais, 2008

Les modes d'approvisionnement sont les contrats à termes conclus avec des partenaires et les appels d'offres pour les opérateurs. Pour être partenaire du programme P4P, il suffit de contacter le PAM Burkina pour soumettre une demande de partenariat. Après la prise de contact, le service d'achat pour le progrès effectue une sortie sur le terrain pour discuter avec le potentiel fournisseur, vérifier et évaluer les réalisations de ce dernier. Si après la sortie sur le terrain, le service est satisfait, un contrat de partenariat peut être alors signé. Le riz collecté par le PAM est stocké et distribué aux groupes vulnérables dans les zones déficitaires sous forme de bons ou monétisé. Outre, la dotation qu'il fournit en nature, le PAM contribue par :

- La mise en disposition des équipements agricoles (palettes, brouettes...);
- Les séminaires de formation des gestionnaires et magasiniers ;
- L'utilisation des documents de gestion (Bons d'enlèvement, bons de sortie, fiches de stocks...)
- Les facilités de transport.

Les coopératives et les structures associatives :

Elles se composent du Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIR-B), des Organisations des producteurs (OP ou OPR – riz) et de l'Observatoire National du Riz (ON Riz). Ce sont des organisations qui bénéficient des appuis des acteurs extérieurs dans la production, la transformation et la commercialisation du riz local. Il s'agit notamment du Réseau des Organisations des Professionnels et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), du RECAO, etc.

Le Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIR-B) :

La filière riz local a été structurée par la mise en place du CIR-B en 2001 par le PAFR qui renferme tous les maillons des opérateurs économiques et la présente étude en distingue quatre :

- Le maillon des fournisseurs (intrants et équipements)
- Le maillon des producteurs
- Le maillon des transformateurs
- Le maillon des distributeurs

Les Organisations des producteurs (OP ou OPR – riz) :

Les producteurs en système irrigué et sur les sites aménagés disposent d'organisations (OP) dont certaines sont fédérées en coopératives rizicoles. Selon les sites, ces organisations parviennent à superviser et contrôler en totalité ou partiellement l'ensemble des opérations d'approvisionnement en intrants, de préparation des parcelles, de traitement et/ou de commercialisation d'une partie des récoltes.

L'Observatoire National du Riz (ON Riz) :

Cette structure est chargée de la collecte, du traitement et de la diffusion d'information sur la filière riz ; elle agit comme outil d'aide à la décision.

2.2. Flux du riz local

Le riz local est majoritairement produit sur les grands périmètres irrigués qui sont au nombre de cinq, à savoir la *vallée du Sourou* dans la *Boucle du Mouhoun*, *Bagré* dans la région du Centre-Est, *lavallée du Kou* et *Banzon* dans les Hauts-bassins, les périmètres *de Douna* et *Karfiguela* dans la région des Cascades (FESNET, 2017).

La production de riz de bas-fonds est la forme traditionnelle de riziculture. Elle est la plus répandue dans toutes les régions du pays dans des sites sans maîtrise de l'eau (bas-fonds traditionnels non aménagés) ou dans des sites avec maîtrise partielle de l'eau (bas-fonds aménagés simples ou bas-fonds améliorés).

La riziculture pluviale stricte, c'est à dire celle qui est pratiquée dans les champs en saison des pluies est moins importante, car ne couvrant qu'environ 9 % de la production

nationale de riz. La commercialisation du paddy démarre avec les récoltes en novembre et se poursuit tout au long de l'année selon la disponibilité du produit. On constate en effet une hausse des rendements de la riziculture irriguée (plaines et bas-fonds aménagés), qui sont passés de 2,7 tonnes à l'hectare en 2007 à 4 tonnes en 2013 (SAPAA, 2013 :3).

Flux internes du riz local

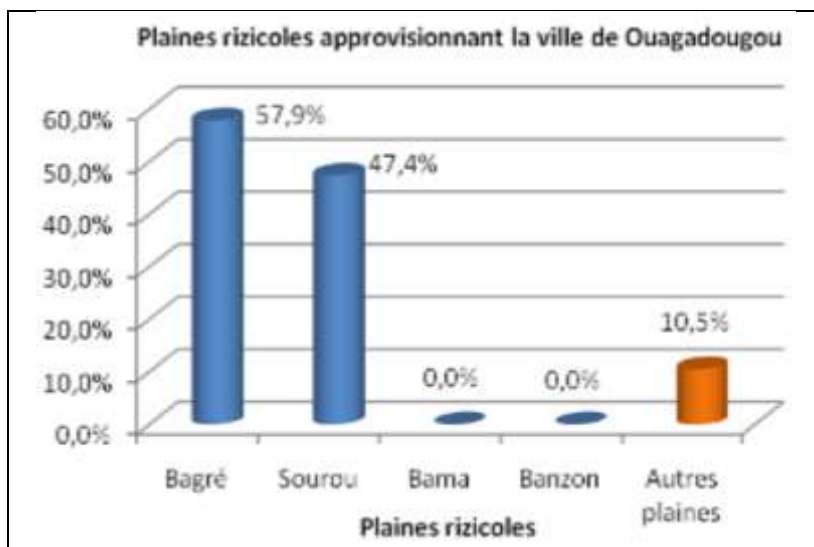
La commercialisation du paddy démarre avec les récoltes en novembre et se poursuit tout au long de l'année selon la disponibilité du produit. Les périmètres irrigués produisent à eux seuls plus de 60 % de la production nationale du riz (FEWS NET, 2017 :20) et a atteint un niveau record de 305 382 tonnes en 2013 (SAPAA, 2013 :3). La plus grande partie de la production du riz (52 %) est achetée et transformée par des femmes commerçantes généralement organisées en association (SAPAA, 2013 :3).

Ces femmes transforment le paddy, après étuvage ou non, selon des méthodes traditionnelles et artisanales. La demande industrielle relativement faible se résume à celle de quelques unités semi industrielles et industrielles d'usinage du paddy installées autour des grandes villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou ainsi sur les grands sites de production. Les commerçants grossistes achètent le riz dans les plaines rizicoles (*Bagré* dans la province du *Boulgou*, *Banzon* dans la province du *KénéDougou*, *Vallée du Kou* dans la province du *Houet*, Plaine rizicole du *Sourou* dans la province du *Sourouet* les acheminent vers les centres urbains (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Le riz pluvial étant pratiqué en milieu rural, on observe moins de flux qui ravitaille le territoire à partir de Ouagadougou (carte n°2).

Le riz produit dans la plaine rizicole de *Bagré* (57,9%) est le plus présent dans la ville de Ouagadougou. En effet, le riz de *Bagré* est de plus en plus apprécié par les consommateurs dû peut-être à cause de ses valeurs nutritives et la maîtrise de sa

cuisson. Viennent ensuite les plaines de *Sourou* (7,4%) et les autres (10,5%) (Graphique n°2)

Graphique n°2



Source : SANGARE D, 2011 :22

Flux externes du riz local

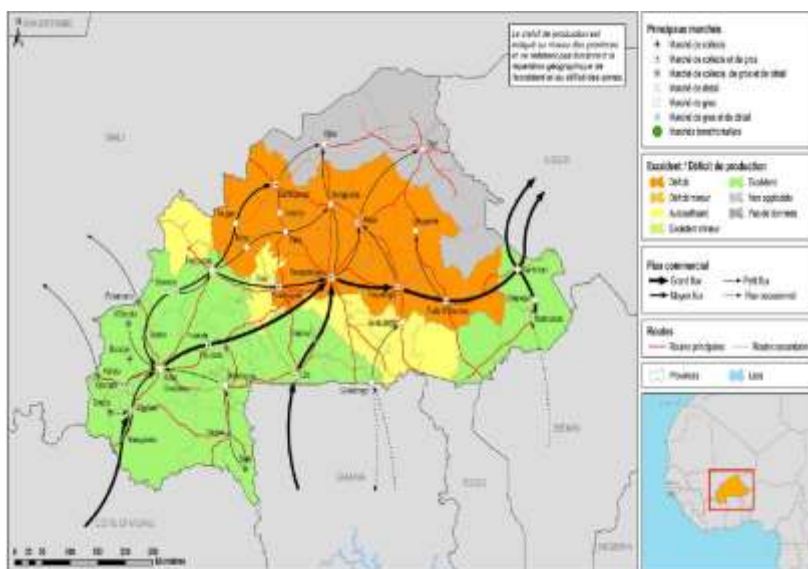
Quant aux flux externes du riz local, on les observe vers certains pays voisins (Mali, Niger Ghana) (carte n°2) mais faiblement chiffrés. Une récente étude du projet *Agribusiness and Trade Promotion (ATP)* a par exemple enregistré en moyenne entre 2010 et 2012 environ 1.380 et 2.250 tonnes de riz étuvé à destination respectivement de Ségou et Bamako au Mali, même si les flux commerciaux enregistrés dans l'étude ne représentaient que moins de 10 % du riz local réellement commercialisé (JOSSERAND, 2013).

Toutefois, ces flux sont caractérisés par l'existence de taxes illégales et de multiples tracasseries routières qui

renchérissent les prix des produits agricoles et les rendent peu compétitifs sur les marchés de consommation finaux (INSAH, 2016).

Ainsi, ces transferts de riz ne seraient pas liés à la différence de prix, mais beaucoup plus à l'existence d'une demande potentielle externe de certaines variétés de riz spécifiques au Burkina Faso. Malgré les flux importants du riz local vers Ouagadougou, la ville demeure un centre d'importation du riz. Cela peut être dû à sa faible compétitivité sur le marché national.

Carte n°2 : Flux du riz vers la capitale (Ouagadougou)



Source : FEWS NET (2014b)

2.3. Consommation du riz par les ménages

La quantité de riz consommée par semaine varie entre 5 à 7kg par ménage. Une grande partie des ménages de la ville de Ouagadougou cuisinent une fois : à midi (pour les familles dont l'un au moins des parents est salarié) ou le soir pour les familles

de commerçants. Il faut donc réchauffer la nourriture cuisinée pour assurer le second repas de midi ou du soir.

Préférences du riz par les ménages enquêtés

Au sein des ménages enquêtés, la consommation du riz importé est très importante (73,33%) par rapport au riz local (tableau n°4). Ces ménages reprochent au riz local l'absence de goût et le fait qu'il ne gonfle pas assez. Or entre 2009 et 2011, la consommation du riz local dans les ménages avait augmenté (SANGARE D, 2011 :34). Cela peut être dû aux flambées des prix des denrées vivrières sur les marchés internationaux en 2007–2008 et 2011–2012 (NICOLAS B, 2016 et al) ; affectant en grande partie les populations vulnérables de la ville.

Tableau n°4 : Type de riz consommé par les ménages

Type de riz consommé	Effectif	Pourcentage (%)
Riz importé	11	73,33
Riz local	4	26,67
Total	15	100

Source : *ILBOUDO Didier, enquête de terrain, Juillet-septembre 2019*

Appréciation les ménages enquêtés consommant le riz local

Selon les ménages consommant le riz local, le riz local usiné présente un goût beaucoup plus apprécié par rapport au riz étuvé. La plupart des ménages trouvent que le riz étuvé n'est pas compatible avec beaucoup de sauces. Il est bien apprécié en riz gras. En termes de disponibilité, plus de la moitié des ménages avouent que le riz local usiné est rare sur le marché contre 42 % pour le riz étuvé (tableau n°5).

Tableau n°5 : Appréciation du riz local par les ménages

Appréciations	Riz blanc			Riz étuvé		
	Bon	Moyen	Mauvais	Bon	Moyen	Mauvais
Goût	76%	14,5%	9,5%	57,3%	30,3%	12,4%
	Elevé	Moyen	Bas	Elevé	Moyen	Bas
Prix	67%	24%	9%	46,7%	38,2%	15,1%
	Elevée	Moyenne	Rare	Elevée	Moyenne	Rare
Disponibilité	11,1%	33,3%	55,6%	19,7%	38,3%	42%

Source : *Enquêtes de terrain, Juillet-septembre 2019*

2.4. Choix du riz des restaurateurs/restauratrices

La majorité des restaurateurs (93,33%) utilisent le riz importé pour la cuisson (tableau n°6). Selon les restaurateurs, la cuisson du riz local (surtout le riz blanc) est très peu maîtrisée en raison de son caractère collant. Ils avouent que le riz local n'augmente véritablement pas de volume à la cuisson, ce qui limite leur gain. Aussi, le riz local devient peu tendre après la cuisson une fois refroidi.

Tableau n°6 : Type de riz utilisé

Type de riz	Effectif	Pourcentage (%)
Riz importé	14	93,33
Riz local	1	26,67
Total	15	100

Source : *ILBOUDO Didier, enquête de terrain, Juillet-septembre 2019*

Quantité de riz cuisiné par les restaurateurs /restauratrices

Les quantités de riz préparé par jour dans les restaurants varient dans le temps, en fonction de la catégorie du restaurant et du nombre de clients reçu par jour. 60% des restaurateurs enquêtés préparent 5à 10kg de riz par jour (tableau n°7). Si cette quantité utilisée était le riz local, le secteur de la restauration constituerait un bon marché pour le riz local

Tableau n°7 : Quantité de riz cuisiné par les restaurateurs

Quantité de riz cuisiné par jour	Effectif	Pourcentage (%)
1 à 5kg	4	26,67
5 à 10kg	9	60
Plus de 10kg	2	13,33
Total	15	100

Source : *ILBOUDO Didier, enquête de terrain, Juillet-septembre 2019*

2.5. Rôle des revendeurs ou détaillants du riz local

Il s'agit des commerçants qui ont ouvert des boutiques aux abords de la voirie de Ouagadougou, exerçant uniquement dans le commerce du riz local (photographie n°1). Sur cette photographie, on voit une boutique où le revendeur propose à sa clientèle une variété de riz de local. La vente se fait par sac dont les quantités varient entre 5 et 25 kilogrammes (photographie n°1). Concernant le riz local, les revendeurs se réfèrent le plus souvent à la zone de production pour désigner le nom (riz de *Bagré*, riz du *Sourou*, etc.).

Photographie n°1 : Une boutique spécialisée dans la vente du riz local.



Source : Photographie ILBOUDO Didier, Juillet-septembre 2019

80% des revendeurs ou détaillants vendent moins de 5 tonnes par an (tableau n°8). La faible vente du riz local peut en partie s'expliquer par le fait qu'il reste toujours méconnu par un bon nombre de consommateurs.

Tableau n°8 : Quantités vendues par les revendeurs ou détaillants du riz local

Approvisionnement/an	Effectif	Pourcentage (%)
Moins de 5 tonnes	12	80
De 5 à 10 tonnes	2	13,33
Plus de 10 tonnes	1	6,67
Total	15	100

Source : ILBOUDO Didier, enquête de terrain, Juillet-septembre 2019

Toutefois, certaines usines travaillent à conquérir le marché national, en mettant l'accent sur le blanchissement du riz et l'emballage (photographie n°2).

Photographie n°2 : Rénovation du riz local



Source : *ECO.PRES-BF*

3. Discussions

Le fait que différents styles de consommation alimentaire caractérisent des positions inégales dans les imaginaires sociaux n'a rien de bien étonnant, ni de propre à la société burkinabè si l'on songe par exemple à l'opposition que peut établir Pierre Bourdieu (1979 : 218) entre le « franc-manger populaire » et le « souci [bourgeois] de manger dans les formes ». Au Burkina Faso comme ailleurs, ce que l'on mange, mais

aussi la manière dont on le mange et dont on le prépare, parlent des statuts sociaux. Cuisiner ou faire cuisiner au gaz, manger trois repas différents chaque jour, se servir d'une assiette et de couverts, sont caractéristiques de classes supérieures.

A contrario, préparer chaque matin, au charbon ou au feu de bois, un plat de riz ou de *tô* (une pâte à base de farine de mil ou de maïs) accompagné de sauce, que l'on réchauffera le soir puis éventuellement le lendemain matin et que l'on servira dans le même plat pour l'ensemble des habitants de la cour, caractérise des classes populaires.

Dans ces dernières, les différences de standing de consommation alimentaire s'exprime notamment par la possibilité plus ou moins grande de faire « varier la sauce » d'un jour à l'autre, laquelle est tout particulièrement invoquée par les femmes comme signe distinctif de leurs propres conditions de vie : hormis les sauces « graine », « baobab » ou « arachide » les moins onéreuses, on peut préparer la « sauce de tomates » (« si c'est la période, sinon c'est trop cher »), la « sauce gombo » (mais « tu as trois gombos seulement à 25 francs et il en faut une grande quantité, donc c'est de temps en temps seulement ») ou encore ajouter la viande ou le poisson (« pour donner goût à la sauce, mais tout le monde peut pasgagner ça »).

Si cette céréale (riz) a pu autrefois être réservée aux élites, elle n'apparaît plus, dès les années 1980, comme un « produit de luxe », d'après une étude menée à Ouagadougou par Thomas Reardon, Taladidia Thiombiano et Christopher Delgado qui montre « l'importance très grande du riz dans la consommation céréalière de toutes les strates [riche, moyenne et pauvre] de la population » (1989 : 10-11), contrairement à d'autres aliments comme la viande ou le blé, dont la consommation « s'accroît rapidement au fur et à mesure qu'augmente le revenu par personne ». Pareille hégémonie se confirme dans les années 2000, la part relative des dépenses alimentaires consacrées au riz apparaissant, d'après l'INSD (2003 : 189 et 195), assez similaire parmi les différentes

catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans l'espace urbain.

Conclusion

Parmi les céréales consommées surtout dans les villes, le riz a une certaine prépondérance sur les céréales traditionnelles telles que le mil, le sorgho et dans une moindre mesure le maïs. Cette primauté s'explique par la facilité de préparation du riz contrairement à ces céréales dont la cuisson nécessite un temps assez long et un effort considérable, alors que de plus en plus les ménages dans les villes disposent de moins de temps à cause de leurs fonctions. La faible vente du riz local peut en partie s'expliquer par le fait qu'il reste toujours méconnu par un bon nombre de consommateurs, même si on lui reproche le manque de goût et son caractère non gonflant. Dans l'optique de conquérir le marché national, certaines usines devront mettre l'accent sur le blanchissement des variétés du riz local, en enlevant les impuretés et en apportant de l'esthétique sur les sacs de conditionnement. Cette rénovation pourrait susciter plus d'enthousiasme chez plus d'un.

La bibliographie

Reardon T., Taladidia T., Christopher D. (1989). « *L'importance des céréales non traditionnelles dans la consommation des riches et des pauvres à Ouagadougou* », *Économie rurale*, no 190 : 9-14.

Bourdieu P. (1979). *La distinction critique sociale du jugement*. Paris, Éd. De Minuit.

Africa rice- (2010). *Renforcement de la disponibilité et de l'accès aux services*

Sangare D. (2011) *Etude de marché sur le riz local*, OXFAM-UNPR-B, 60 pages

Badolo F. (2012). *Chocs de prix internationaux et transmission : cas du marché du riz au Burkina Faso*. Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI), Clermont-Ferrand, France Volume 88, numéro 3, Septembre 2012, 318-346

Ouedraogo F. (2015). *Analyse des effets/impacts des politiques en faveur de la riziculture au Burkina Faso particulièrement après la crise de 2008*. Rapport, version définitive. Burkina Faso, CIRB-FAO/IABER, 61 p

Fewsnet (2017). *Les fondamentaux du marché des denrées de base et du bétail au Burkina Faso*, 47p.

Josserand H. P. (2013). “*Estimation Des Volumes et de La Valeur Du Commerce Régional Des Denrées de Base.*” In. Accra : USAID.

Insah (2016). “*Rapport Sur Les Tracasseries Routières Des Produits Agropastoraux Dans Le Sahel et En Afrique de l'Ouest.*” CILSS, USAID, Coopération Canadienne.